

BARREAU DE TOULOUSE

DISCOURS

PRONONCÉ LE 15 NOVEMBRE 1891 A LA RENTRÉE SOLENNELLE

DES

CONFÉRENCES DES AVOCATS STAGIAIRES

PAR

M. MASSOL

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour d'Appel
de Toulouse.

TOULOUSE

IMPRIMERIE F. TARDIEU
6, RUE DES GESTES, 6

—
1891

DISCOURS

Prononcé le 15 novembre 1891, à la rentrée
solennelle des

CONFÉRENCES DES AVOCATS STAGIAIRES

MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT,
MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

En prenant la parole, je viens remplir un double devoir.

Vous remercier de la marque de sympathie qui m'a placé à la tête de notre compagnie,

Vous parler des règles de notre profession.

L'un est facile, l'autre au-dessus de mes moyens.

Pour vous témoigner mes remerciements, je n'ai qu'à laisser parler mon cœur, à vous faire lire dans ma pensée.

C'est un grand honneur d'être placé à votre tête. A lui seul il emporte la consécration de toute une carrière.

Quel meilleur témoignage d'estime peut honorer la vie d'un avocat ?

Celui qui est digne de notre profession, parce qu'il sait la comprendre et l'aimer, ne peut avoir une ambition tout à la fois et plus saine et plus haute. C'est parce que je l'apprécie à sa valeur, mes chers Confrères, que votre bienveillance à mon égard a dépassé mon attente.

Il ne m'appartient pas de l'expliquer, mais chacun y verra un grand encouragement pour nos jeunes confrères.

Comment ne pas s'attacher à une carrière où l'on vous accueille si bien, où l'on vous récompense si vite.

Cette grande satisfaction ne me laisse qu'un regret.

Pourquoi faut-il que je ne voie pas, témoin de cette solennité, celui que vous avez tous connu.

Que sa place eût été bien marquée dans cette fête de famille au milieu de vous, où il comptait autant d'amis que d'anciens élèves. Dans cette

salle où, pour venir s'asseoir, il aurait invoqué, avant tous autres, le titre d'ancien membre du Conseil de l'ordre.

La pensée de la joie qu'il eût éprouvée me rend encore plus sensible le témoignage d'estime que j'ai reçu de vous.

J'en remercie l'Ordre tout entier.

Nos élections, en effet, ont un privilège assez rare, celui de ne pas créer de rivalités, de produire un élu qui n'a pas été candidat.

Aussi elles ne laissent à celui que les suffrages sont allés chercher qu'un seul souvenir — celui des chaudes et ardentes amitiés dont les manifestations ne peuvent jamais s'oublier.

Voilà une de ces grandes et nobles satisfactions auxquelles vous êtes tous appelés, mes jeunes confrères.

Pour les goûter, il faut vous attacher à notre profession, c'est dire apprendre à la connaître.

Les conseils que je devrais vous donner à ce sujet, je le sens, manqueraient d'autorité.

Pour enseigner utilement, il faut parler d'exemple. Sans cela que sont des phrases sonores? Un vain bruit. Il passe sans écho.

Ces exemples, qui devraient servir d'appui à ma parole, inhabile à vous les donner, je peux vous dire où vous les trouverez.

Fréquentez le Palais, venez aux audiences écouter ceux, qu'à juste titre, nous appelons nos maîtres.

Quelles grandes et utiles leçons à recevoir.

Pour moi, le dernier venu du barreau, qu'il me soit du moins permis de me glorifier du relief que donnent à notre Ordre ces confrères dont nous avons le droit de nous enorgueillir.

C'est de tradition ancienne à Toulouse de voir à la tête de notre corporation une élite d'hommes remarquables. Le barreau y a toujours brillé d'un vif éclat. S'il ne nous est pas trop permis de parler de nos contemporains, cependant nous pouvons dire qu'ils ont su rester à la hauteur de ceux qui les ont précédés.

La race des Romiguière, des Féral, des Fourtanier n'est pas perdue.

Ces vaillants n'ont pas disparu.

Ils sont tous là à nos côtés.

Si leur nom ne s'échappe pas de mes lèvres, vous les proclamez tous. Ils ont droit à vos applaudissements. Venez vous en convaincre, mes chers et jeunes confrères, vous qui ne les connaissez encore que de nom et qui n'avez pas eu le périlleux honneur de porter contre eux la parole.

Venez à l'audience. Dans chacun de ces maî-

tres, dont nous sommes justement fiers, vous verrez briller des qualités de premier ordre.

L'un, maître de son sujet, en trace le cadre avec le calme que donne l'habitude du succès; il puise dans le droit des ressources inattendues et présente souvent à son adversaire un procès transformé.

Vous trouverez en lui un esprit créateur.

Dans ses plaidoiries, il saura produire des théories nouvelles. Ce qu'il donne est de lui. Vous le chercheriez en vain dans les auteurs et les recueils. Vous pouvez vous attendre à voir subitement la discussion s'élargir, et de superbes développements vous montrer un esprit qui au lieu de traiter domine son sujet.

Chez un autre, mêmes succès obtenus par des procédés différents.

Là vous verrez briller les qualités littéraires, la facilité d'une élocution sans rivale, merveilleuse qui semble parée de la modestie avec laquelle elle rougit de ses propres charmes. L'habileté et le talent de l'exposition, poussés aux dernières limites de l'art, vous montreront comment on peut gagner une cause avant même d'aborder sa discussion.

Voulez-vous voir ce que peut la connais-

sance approfondie des affaires? Ecoutez. Quelle facilité charmante. Voici des ressources d'audience surprenantes. Merveilleuse dextérité à mettre en relief l'argument goûté, à changer au besoin de plan et de système, comme dans un combat naval, le capitaine fait évoluer son vaisseau pour présenter toujours la batterie prête à faire feu.

Je ne tarirais pas, si je voulais, par le détail, vous parler des excellentes leçons que vous recevrez à la barre.

Venez, et vous serez charmés, je l'espère; instruits, j'en suis sûr.

Venez apprendre ce que peuvent la volonté et l'énergie. Vous avez tout intérêt pour vous instruire, à suivre avec exactitude les audiences.

Que de temps perdu utilisé!

Quelle économie de conservations pour le moins inutiles!

Sans effort et sans peine, vous augmenterez votre bagage scientifique.

L'étude abstraite de la doctrine, indispensable, — nous en sommes tous d'accord, — pour retirer des fruits utiles de la pratique, est aride, parfois, si l'application n'en paraît pas immédiate.

Il est à craindre d'être rebuté par sa sécheresse. Dans tous les cas, ses abstractions ne se gravent pas toujours assez profondément dans l'esprit.

Lorsque vous aurez suivi les débats d'une cause, vu de quelle manière les principes étaient développés pour servir à attaquer ou défendre une situation de fait, les points de droit qui auront été discutés devant vous, n'échapperont plus à votre mémoire. Au moment où il pourra vous être nécessaire d'y recourir, ils se présenteront aussi clairs, aussi nets à votre esprit que si vous veniez d'en terminer l'étude.

Ce moyen aisé de s'instruire est trop négligé.

Que de bonnes choses on n'estime pas assez parce qu'il est trop facile de les avoir.

La recommandation que je vous adresse a déjà été faite.

Dans une de ces faciles et gracieuses allocutions qui ajoutent un charme de plus au prix dont elle accompagne la remise, M. le Premier Président le faisait observer à une de nos précédentes réunions. L'invitation adressée par le chef de la Cour au jeune stagiaire qui prête serment de prendre à l'avenir place

à la barre demeure purement platonique. L'on n'use pas du droit que l'on a le tort de ne point considérer comme un devoir.

A l'avenir, croyez-moi, venez puiser à une source que vous trouverez féconde et profiter d'un enseignement précieux.

Faites effort pour imiter les qualités qui, chez les autres, vous auront le plus charmé. Ce sont des larcins permis. Vous verrez vos modèles les premiers à encourager vos débuts, applaudir à vos efforts.

Pour avoir droit à ces encouragements d'abord, et trouver ensuite le succès après lequel, — je crois, — on court toujours un peu, demandez le secret de leur réussite à ceux dont je vous invite à admirer le talent.

Leur vie entière est là pour vous répondre :
L'énergie dans le travail.

Le travail, cette peine infligée à l'homme, — mais comme tout ce qui est d'ordre providentiel, peine admirable, — au lieu d'être une humiliation, elle devient un titre de gloire. Le seul peut être qui ne soit jamais contesté. Dans la bonne fortune, elle laisse après elle la grande satisfaction du devoir accompli, et, dans le malheur, compagne de ceux qui veulent oublier, elle sait les consoler.

Les succès rapides, les fortunes subites, ne les enviez pas. Ce sont souvent jeux du hasard.

Le bien acquis par un coup du sort disparaît souvent par le même chemin.

Ce qui ne vous fera jamais défaut, c'est le résultat acheté par un travail soutenu, persévérant.

Courage donc et à l'œuvre! Etudiez vos causes avec acharnement.

Quand un premier aperçu vous aura indiqué les lignes générales d'un système, ne pensez pas en avoir fait assez; ne croyez pas qu'avec cela il suffise de rechercher quelques autorités pour appuyer votre thèse. Vos réflexions doivent être soutenues et persévérantes.

Après avoir étudié votre affaire sous un aspect, reprenez-la à un autre point de vue.

Qu'elle soit votre préoccupation constante vous suivant partout, que votre esprit ne s'en détache point.

Il n'est pas possible de voir d'un seul coup d'œil toutes les ressources que peut offrir un dossier.

Pour être sûr d'un sujet, on doit se livrer à son étude attentive et à plusieurs fois reprise.

Bien souvent un aperçu nouveau — décisif peut-être — surgira au moment où vous l'espérez le moins.

Avant de marcher au combat, faites donc comme le général qui prépare ses troupes pour livrer bataille. Il dispose les diverses armes suivant le terrain où il va combattre.

Il ne lui suffit pas d'être renseigné sur ses propres forces, les positions de l'adversaire doivent lui être connues comme les siennes propres. Tous les chemins par où l'ennemi peut déboucher, il faut les reconnaître à l'avance.

Rappelez-vous que le choix des positions peut assurer le succès avant que le combat soit engagé.

Il vous arrivera parfois de voir l'adversaire reconnaître lui-même la supériorité de vos dispositions, et, par ses efforts, ne tendre qu'à retarder ou à rendre moins désastreux un sort sur lequel il ne se fait plus d'illusion.

Traitée avec ce soin, il ne sera pas surprenant de voir une cause se métamorphoser entre vos mains, fournir des ressources inespérées.

Ce sera bien votre œuvre, vous aurez acheté le succès par le travail. — Quelle joie, quelle

satisfaction dans le devoir rempli, dans cette conviction intime que vous seul avez assuré un résultat inattendu !

Voilà, si je ne me trompe, la bonne façon de réussir. Sans dissimuler les efforts qu'elle coûte, je dis que vous ne les regretterez point.

Si la vie que vous promet la carrière, ainsi comprise, est rude et austère, elle est aussi pleine d'honneur, de mâles jouissances, et lorsque le soir sera venu, quand les ombres s'approchent, un frisson de fierté secouera tout votre être, si, jetant un coup-d'œil en arrière, vous pouvez dire j'ai vécu en bon et loyal avocat.

Toutes ces qualités, et je peux le dire, ces vertus que nous devons acquérir au prix de continuel efforts pour être à la hauteur de notre titre, se trouvaient à un degré éminent chez notre regretté confrère, M^e Prosper Timbal. Elles semblaient se développer à l'aise dans cette heureuse et puissante organisation, comme les plantes qui prennent une végétation luxuriante dans un terrain de leur choix.

M^e Timbal est arrivé au premier rang du barreau, gravissant chaque échelon comme on enlève une position en la prenant d'assaut.

Fils de ses œuvres, il ne doit les brillants résultats auxquels il parvint ni à la faveur, ni à des circonstances heureuses. Des études sérieuses faites à Paris, sous des maîtres d'élite, une collaboration justement appréciée au grand ouvrage de M. Dalloz, avaient donné à son esprit cette forte trempe juridique qui fut la qualité dominante de ce jurisconsulte hors de pair.

Arrivé à Toulouse sans relations, sans protections, il dût à force d'énergie et de travail conquérir une situation.

Travailleur infatigable, il mettait au service de ses causes des ressources juridiques infinies. — Mieux que cela — il se donnait lui-même tout entier. Il avait compris que pour porter dignement le titre d'avocat, il faut avoir le courage de regarder sa carrière comme un véritable sacerdoce. Il pensait que c'est désertter les intérêts qui nous sont confiés que de se laisser distraire et entraîner par les plaisirs du monde, même quand la dignité de l'homme ne s'y trouve point compromise.

Homme de bien avant tout, il n'acceptait une cause qu'après l'avoir d'abord jugée. Il refusait impitoyablement toutes celles où il voyait percer le moindre soupçon de fraude.

En agissant ainsi, il ne recherchait que les satisfactions de sa conscience, mais du même coup il arrivait par son honorabilité parfaite à acquérir un ascendant que la science toute seule — croyez-le bien, Messieurs, — est impuissante à donner.

M^e Timbal avait inauguré à Toulouse un genre nouveau de plaidoiries. — Au lieu de s'attacher aux détails et aux développements sans fin, dans lesquels on était habitué à voir s'attarder les plaidoyers solennels consacrés jusqu'alors par l'usage, il allait droit au but, faisait voir où était le nœud du procès, et par une logique implacable parvenait à le trancher au profit de sa cause.

A la barre, la qualité maîtresse de ce grand avocat était la puissance et la vigueur de l'argumentation. Il est difficile de pousser plus loin l'aptitude à entraîner la conviction.

Ses qualités devaient l'amener au succès. Il l'obtint grâce aux patients et laborieux efforts qui lui firent victorieusement traverser l'épreuve du découragement. Inscrit au barreau dès l'année 1835, ces débuts avaient été justement remarqués, et cependant ce n'est que dans le courant de l'année 1839 qu'il vit son rôle commencer à grandir, puis s'affirmer. A

partir de ce moment, sa réputation alla toujours croissant.

Au Tribunal d'abord, plus tard à la Cour, il fut au premier rang. Les affaires les plus importantes lui étaient confiées. Dans des causes demeurées célèbres au Palais, il se vit en présence des maîtres les plus distingués du barreau de Paris : Sénard, Dufaure, Jules Favre. Il se montra à la hauteur de sa tâche, et ces maîtres, contre lesquels il avait été jugé digne de lutter, trouvèrent en lui un adversaire redoutable, toujours heureux.

Dans cette généreuse nature, les qualités du cœur ne le cédaient en rien à celles de l'esprit. Aussi il n'avait que des amis parmi nous.

Un exemple de plus que dans les organisations d'élite, la bienveillance marche de pair avec le talent.

M^e Timbal avait, par un travail opiniâtre, développé les ressources de son intelligence, il n'avait eu qu'à se laisser aller aux inspirations de son cœur pour être le meilleur des collègues.

A quatre reprises différentes, ses confrères lui témoignèrent l'estime et le respect qu'ils professaient pour son caractère en l'élevant à la dignité de bâtonnier.

Vous savez de quelle manière il remplit ses fonctions. Une bienveillance extrême, sans faiblesse, lui assura le respect aussi bien que l'affection de tous.

Par l'autorité de ses exemples, il exerçait sur les jeunes gens du stage l'influence la plus salutaire. Justement fiers d'avoir pour guider leurs premiers pas un homme de cette valeur, ils ne savaient comment lui témoigner assez leur vénération.

J'exprime votre pensée à tous en disant que M^e Timbal fut le modèle des bâtonniers.

C'est ainsi qu'entouré d'estime et d'affection il a suivi sa longue et brillante carrière ; — longue carrière pendant laquelle, chose si rare, il demeura toujours fidèle à ses opinions libérales et à ses convictions religieuses. Ces convictions religieuses, pour lesquelles il proclamait son respect, lorsque dans le discours prononcé à la rentrée solennelle des conférences, en 1879, il disait :

« La religion enveloppe ici-bas l'homme tout entier et le marque au front du signe de sa véritable grandeur. »

Il semble, n'est-ce pas, Messieurs, que ces paroles ne peuvent s'adresser à personne mieux qu'à celui qui les prononçait.

Ce signe de grandeur, il l'a fièrement porté sur son front. C'est à lui qu'il doit une situation vaillamment conquise, une carrière honorablement suivie, un nom justement honoré. Ce nom, il a eu l'immense satisfaction de voir qu'après lui il serait bien porté. Comme moi, vous connaissez ses deux fils, vous savez qu'ils sont dignes de l'héritage d'honneur qu'ils ont recueilli.

Au mois d'avril dernier nous avons été douloureusement impressionnés en apprenant le décès de notre confrère Justin Mestre, qui s'est éteint dans une commune voisine de Toulouse.

Son âge avancé et ses infirmités le retenaient depuis longtemps déjà éloigné du Palais, de ce milieu dans lequel il se plaisait tant.

D'un caractère très modeste, notre regretté confrère n'avait pas ambitionné les succès de la barre. Justement fier de son titre d'avocat, il s'était contenté de ce qu'il peut donner de meilleur : les excellentes relations, les douces et bonnes amitiés qu'il forme entre nous. D'une exactitude scrupuleuse dans sa fréquentation du Palais, il était traité par chacun de nous avec les égards qui s'attache à un homme dont la conduite est irréprochable; son souvenir

rappellera toujours à notre pensée un homme de bien, un confrère estimable.

Tout récemment, notre Ordre avait encore à subir une nouvelle perte. M^e Meilhon mourait après une longue maladie. Depuis déjà longtemps, son état de santé le retenait loin du monde des affaires.

Ses qualités sérieuses, son esprit juridique, l'avaient fait remarquer dès ses débuts, lorsque tout jeune il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter longtemps après. Il fut obligé de suspendre ses travaux au moment où il semblait assuré du succès.

Lorsqu'il put reprendre ses occupations, il se consacra d'une manière spéciale aux affaires commerciales. Il était chargé de la défense des intérêts de la Compagnie du chemin de fer du Midi devant la juridiction consulaire. Dans cette spécialité, il arriva à un degré de savoir difficile à égaler. D'une honorabilité parfaite, affable, bienveillant, tous ses confrères n'avaient pour lui que des sentiments affectueux ; c'est entouré de nos regrets qu'il a succombé aux étreintes du mal contre lequel il luttait depuis de longues années.

Ce triste tableau ne doit pas seul arrêter nos regards, et je tiens aussi à vous entretenir des sujets de légitime satisfaction que nous a donnés l'année qui vient de s'écouler.

Le conseil se faisant l'interprète de l'Ordre tout entier a voulu témoigner par une manifestation d'un caractère exceptionnel la grande part qu'il prenait à l'honneur fait à un de nos confrères.

Il s'est rendu en corps chez M^e Rumeau pour lui apporter ses félicitations à l'occasion de sa promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

C'est surtout à raison des services publics rendus au pays que M^e Rumeau a été l'objet de cette distinction. Mais ces services, il a été en mesure de les rendre à cause de sa situation au barreau.

L'honorabilité de sa carrière, l'intégrité de ses convictions, voilà les qualités de notre respectable vétéran que le chef de l'Etat a voulu récompenser.

C'est l'ancien bâtonnier qui reçoit une distinction dont la valeur semble augmentée par le mérite de celui à qui elle s'adresse.

La Conférence des avocats stagiaires, objet

tout spécial de la sollicitude de mes prédécesseurs, s'est montrée digne de tous les soins qu'on lui a consacrés.

Les jeunes gens qui la suivent avec une grande assiduité ont fait preuve de bonne volonté, — ce que l'on est en droit d'exiger, — et de qualités vraiment remarquables, ce que l'on est toujours heureux de pouvoir constater.

Le conseil de l'ordre a manqué de récompenses pour couronner tous ceux qui l'auraient mérité. Les prix dont il dispose n'ont que plus de valeur pour ceux qui les ont obtenus.

Le prix Fourtanier, consistant en une médaille d'or, a été décerné à M^e Emile Hubert. Le choix du conseil ne surprendra personne. M^e Hubert était désigné d'avance à nos suffrages par les succès qu'il avait remportés, aussi bien parmi ses confrères qu'à la barre.

Les études que M^e Hubert poursuivait à la Faculté, pour arriver au grade de docteur, ne l'ont pas empêché de fréquenter le Palais d'une manière régulière. Il a été appelé à porter souvent la parole devant la Cour et au Tribunal. Il a toujours fait preuve d'une grande connaissance du droit, jointes à des qualités aussi brillantes que sérieuses. Son nom était

tout indiqué pour la première récompense.

Je n'ai pas à vous faire l'éloge de M^e Léon Creissels, désigné pour prononcer le discours et de M^e Gabriel Toulouse, chargé de la dissertation.

Vous allez juger par vous-même. Après les avoir entendus, je suis sûr que vous ratifierez le choix de ces deux lauréats.

Par une délibération spéciale du conseil de l'ordre, j'ai été chargé de signaler le mérite de deux stagiaires : M^{es} Monier (Auguste) et Costes (Marius). C'est à regret que le conseil a dû se contenter de leur décerner cette distinction — exceptionnelle cependant, — à défaut d'autres récompenses dont il put disposer.

